

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Autres-idees-d-actions-42661>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Archives campagnes > Campagnes et mobilisations 2016 > Abolition des armes
nucléaires > Archives mobilisations > Dynamique d'actions contre le nucléaire militaire du 6 au 9 août 2016 > **Autres idées d'actions**

24 avril 2015

Autres idées d'actions

- **Sollicitez votre maire pour qu'il devienne "maire pour la paix"**

Le 24 juin 1982, lors de la 2e Session spéciale sur le désarmement des Nations Unies, le maire d'Hiroshima, la première ville victime d'un bombardement atomique rappelons-le, prend l'initiative de créer un « Programme pour promouvoir la solidarité des villes en faveur de l'abolition des armes nucléaires » qui sera à l'origine du réseau international « Mayors for Peace » (Maires pour la Paix).

Ce programme part du constat suivant : les armes nucléaires représentent un danger pour les populations, elles sont avant tout destinées à impacter les zones peuplées - les villes et villages - c'est pourquoi les élus locaux sont les premiers concernés par cette problématique.

En effet, les maires se doivent d'être garants de la sécurité des citoyens, un effort de leur part semble nécessaire pour faire émerger une véritable culture de la paix et éliminer les armes nucléaires.

De plus, les maires ont la possibilité de faire pression sur les chefs d'États afin d'exercer une influence lors des discussions internationales sur le nucléaire.

La déclinaison de ce programme au niveau national va se traduire par la création, en 1997, de l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (l'AFCDRP/Maires pour la Paix France). Cette association propose que la culture de la paix devienne un outil de gestion au quotidien pour les villes.

A ce jour, l'AFCDRP rassemble presque 150 adhérents dont les villes de Paris, Lyon, Malakoff, Cordes sur Ciel...

Invitez-vous aussi votre maire à s'engager dans le mouvement maire pour la paix !

L'action consiste donc, dans un premier temps, à prendre rendez-vous pour un entretien avec les maires afin d'engager un dialogue formel, une discussion approfondie pour expliquer, proposer, convaincre et surtout avoir un retour clair de leur position. Il s'agit d'obtenir d'eux l'engagement de prendre en compte la dimension de la culture de la paix dans leur projet municipal et donc d'y intégrer des actions dans ce sens.

En savoir plus :

Pour vous aider dans cette action, nous vous proposons des documents en téléchargement :



Lettre type pour prise de rendez-vous « Maires pour la Paix »



Document informatif à destination des maires



Document complet sur le mouvement des "Maires pour la paix"

- **À quelques-uns, menez une action "rond-point"**

Les actions rond-point se développent de plus en plus dans toute la France, elles permettent, avec un nombre restreint de militants, d'être très visibles et de sensibiliser les automobilistes et cyclistes aux dangers du nucléaire.

L'idée : se positionner sur un rond-point passant et y installer du matériel militant pour être bien visible et interpeller les passants. Vous pouvez déployer une ou plusieurs banderoles au milieu d'un rond-point, vous vêtir de combinaisons blanches, rappelant les combinaisons des liquidateurs de Tchernobyl et de Fukushima, ou porter des t-shirts, ainsi que des drapeaux aux couleurs de la lutte, pour être bien visibles.

Enfin, si la configuration du rond-point le permet (rond-point en centre-ville par exemple) et que les automobilistes sont à très faible allure, vous pouvez aussi distribuer des tracts et des brochures d'information. Mais attention à la sécurité des participants !

Des organisateurs d'actions rond-point vous font bénéficier de leur expérience ! Retrouvez la fiche pratique du groupe Solaire 2000 :



Fiche pratique action rond-point

- **Tenez un stand sur un marché, et diffusez nos tracts et brochures**

Les marchés sont un lieu d'échange propice à la tenue de stand d'information. Demandez des brochures, tracts et expositions à René Bonnardel rene.bonnardel@sortirdunucleaire.fr

Nous pouvons aussi vous envoyer du matériel en dépôt-vente. N'hésitez pas à demander plus d'information à René :

Tout le matériel proposé est présenté ici :

<https://boutique.sortirdunucleaire.org/>

- **Organisez une flashmob**

Le die-in est une forme de mobilisation éclair. Au signal, les participants se couchent par terre et restent immobiles, comme s'ils étaient morts. Pendant ce temps d'autres personnes matérialisent les victimes en traçant à la craie le contour des corps allongés. Ainsi, même une fois le die-in terminé, l'évocation des victimes d'un accident nucléaire demeure tant que la craie n'est pas effacée.

Répétez cette action plusieurs fois dans votre ville. Interrogations et succès garantis !

- **Organisez des projections-débat**

Il existe de nombreux films et documentaires sur le nucléaire militaire, qui peuvent être un bon point de départ pour un dialogue et un débat avec la salle.

Contacter Mélisande Seyzériat melisande.seyzeriat@sortirdunucleaire.fr pour toute demande concernant les films.

- **Organisez une chaîne humaine**

Préparation de l'action

► Choisissez un lieu symbolique : installation nucléaire, préfecture, agence EDF ou bureau d'AREVA duquel vous ferez partir la chaîne humaine ou que vous encerclerez.

► Fixer le jour, l'heure et la date.

► Envoyez ces informations à vos contacts ou sympathisants de votre groupe afin de les mobiliser. Si vous connaissez des artistes et musiciens, invitez-les à venir animer la chaîne.

► Répartissez-vous bien les rôles au sein du groupe organisateur : référent autorité/préfecture, communication et contact presse (envoi communiqué et appel journalistes), tête de chaîne, service d'ordre, prises de parole...

► nous vous conseillons de déclarer l'évènement à la préfecture et/ou à la mairie de votre commune afin de ne pas avoir de problèmes avec les autorités. Faites-leur parvenir la déclaration de votre action par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le courrier doit contenir les informations suivantes :

Renseignements concernant l'organisateur

Personne physique :

Nom, Prénom, Domicile, Qualité, Tél, Adresse électronique

Personne morale :

Dénomination, Siège, Représentant légal, Identité du déclarant : Nom, Prénom, Domicile, Qualité, Tél, Adresse électronique

Renseignements concernant la manifestation

Date, Horaire, Lieu, Nature, Nombre de participants attendus, si un service d'ordre est prévu, mentionnez-le

Commandez du matériel



► [A commander dans notre boutique en ligne.](#)

Quelques jours avant l'action

- envoyez un nouvel appel à mobilisation à vos contact et aux sympathisants de votre groupe
- envoyez un communiqué de presse aux médias de votre région, afin de les informer de l'événement et de les convier à y assister. Mentionnez dans ce communiqué le lieu, le jour et l'heure précise de RDV et précisez que vous organisez un point presse sur place.

Le jour de l'action

- soyez présent quelque temps avant l'heure de RDV, afin de préparer le lieu, de le décorer à l'aide de drapeaux, banderoles et visuels et d'accueillir les participants
- organisez un point presse quelque temps avant l'action, afin d'expliquer aux journalistes présents les raisons et le sens de votre action
- donnez la parole aux intervenants si vous avez prévu des prises de paroles
- diffusez quelques consignes au micro ou au mégaphone (consignes de sécurité sur la route, déroulé de la chaîne : "à X heure, la tête de chaîne partira, cette personne doit toujours rester en tête, afin d'assurer un bon déroulement de l'action. Un à un, vous vous donnerez la main et suivrez cette personne. La chaîne ira de X à X, elle prendra fin à X endroit à X heure)
- à l'heure dite, utilisez un signal sonore (sirène, musique...) afin de signifier le départ de la chaîne

La tête de chaîne prend la main d'une personne et elle part pour rejoindre le parcours. La chaîne peut-être mouvante (passer dans plusieurs rues) ou statique (sur une place par exemple)

- Animation pendant la chaîne : n'hésitez pas à prononcer des slogans, à chanter des chansons, à organiser des die-in au cours de la chaîne...

► Fin de la chaîne

Afin de signifier clairement la fin de la chaîne, utilisez un signal sonore ou une animation (que vous aurez précisé au préalable lors de l'énumération des consignes avant le départ). Si votre chaîne ne

fait pas plusieurs km, le mieux est de revenir au point de départ, afin de rassembler les participants une dernière fois, de les remercier et de pouvoir échanger avec eux.

- **Action "Porteur de parole"**

Permettons à chacun-e de se réapproprier la question du nucléaire militaire, en favorisant l'expression des citoyens !

Le principe ? Installer dans une rue passante des panneaux avec de simples questions, pour provoquer la discussion et le débat avec les passants, et les inviter à donner leur avis.

- **Recueillir des signatures dans la rue**

Nous vous suggérons de faire signer la Charte du Réseau Sortir du nucléaire ([à télécharger en cliquant ici](#)).